

Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015

29 août 2015 à 10H
salle de la RPA à Andernos



Rapport financier 2014-15

Comptes arrêtés au 10 août 2015

	banque	espèces	total
En caisse au 10/08/ 14	3560,17	76,91	3637,08
« « « « « « « 10/08/ 15	4783,19	68,57	4851,76

En 2014, nous avons organisé deux réunions avec Pascal Bourgois de Gironde en Transition. Certains d'entre nous ont décidé de relever le défi: faire la Transition en Nord-Bassin

La transition? pour recréer du lien, tourner le dos à l'économie du « tout jetable » et de l'abondance et redonner du peps à l'économie locale

Définition du Ministère de l'Ecologie

La **transition écologique** est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Et concrètement, qu'est ce qu'on fait?
Stéphane Basso va nous en parler

Rapport d'activités 2014-15

Dossiers

1 Régression des herbiers et qualité des eaux du Bassin

1 que faire des vases portuaires?

La plateforme de traitement prévue à Arès
ne se fera pas, pour l'instant.

Le Conservatoire du Littoral ne veut plus de
vases portuaires aux Quinconces, nous non plus

Les bassins de décantation sont illégaux

Au sujet des ports d'Andernos: que propose la municipalité?

- pour les dragages (chenal, port)
- pour le carénage des coques: les effluents doivent être récupérés et traités
- Réservoirs d'eaux noires et grises à mettre en place
- Moteurs: contrôle annuel de conformité des rejets?
- Vitesse limitée dans les chenaux (pour limiter les MES)
- Herbiers: interdiction d'ancrage ou corps morts

Mesures incitatives ou dissuasives pour diminuer la pollution

Pas de rejets dans le Bassin y compris le pluvial

2 les causes de la régression (qui continue)
des herbiers de zostères. => On ne peut pas
lutter contre le climat mais on peut
lutter contre les pollutions

Faire respecter
la loi sur l'eau

les arrêtés et décrets qui concernent les
traitements des eaux usées, des eaux pluviales,
des épandages de boues de STEP, des cendres
de biomasse, de sédiments portuaires, etc...

les traitements phytosanitaires

2 Le parc naturel Marin

Plusieurs d'entre nous vont participer à des groupes de travail en vue de l'élaboration du Plan de Gestion

3 Urbanisme et protection de la forêt

1 Le futur SCOT devra tenir compte de la note d'enjeux de l'Etat, des lois, du SRCE et de l'avis des associations

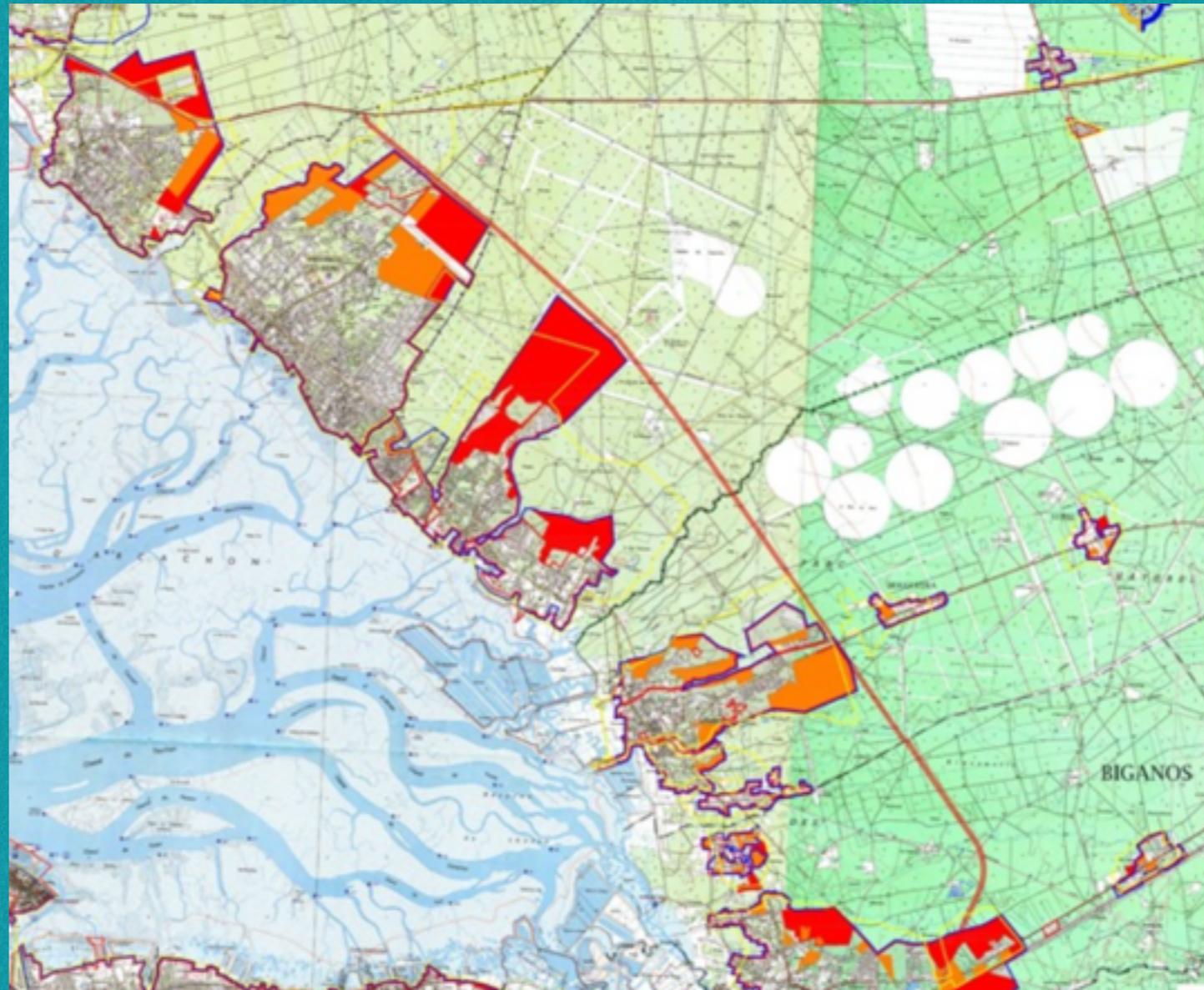
2 Un futur PLU pour Andernos: en l'absence de SCOT, aucune nouvelle zone ne peut être ouverte à l'urbanisation si elle ne l'était pas déjà dans le POS.

Ce futur PLU devra tenir compte du SRCE et du futur plan de prévention des risques littoraux

Une réunion est en prévision avec Mr le Maire d'Andernos pour étudier le point de vue légal

3 Autres PLU à surveiller

4 Le projet de voie de contournement EST



Quelle est la position de la municipalité d'Andernos? Y a t-il des alternatives?

5 L'urbanisation au sud de la voie rapide BX-Arcachon

Plusieurs associations dont Ecocitoyens se groupent pour lutter contre ces projets: extension du golf, clinique de soins de suite,...

6 A venir: le projet Huttopia au Teich, terrain de camping avec huttes en bois prévu dans une coupure d'urbanisation.

Dans le SRCE: tout est à préserver

4 Nuisances et pollution

1 Nuisances causées par l'aérodrome en été: le problème principal vient des avions étrangers à l'aérodrome et quelques récalcitrants de l'ACA
l'avion banderole=>danger
Que faire à part déposer plainte?

2 SIBA problèmes avec les ouvrages du réseau d'assainissement
L'assainissement est régi par l'arrêté ministériel du 22 juillet 2007.
A faire respecter!

3 Epandage de cendres issues de la chaudière à biomasse Dalkia de Biganos

La CEBA, Défense des eaux et Ecocitoyens ont attaqué l'arrêté d'autorisation car les cendres volantes -qui contiennent des dioxines et des furannes- ne doivent **JAMAIS** être épandues. Merci à Jacques Storelli d'avoir écrit la requête au TA dans l'urgence

Merci de votre participation

Et surtout n'oubliez pas nos rendez-vous:

2ème FORUM des associations

samedi 5 septembre salle Rosazza à Andernos

Conférence-débat:

Pourquoi il faut préserver la biodiversité

avec Gilles Boeuf, biologiste,
professeur à l'UPCM paris 4

Espace culturel de Biganos le **11** septembre à **18H**